



COMITÉ
AIN

Le COMITE de l'AIN de TENNIS organise un nouveau concours de DESSIN pour enfants

Le thème du dessin cette année est :
« **LE ROLAND GARROS DE MES REVES** »



Date d'envoi du dessin : entre le 19 février et le 12 mars 2025 minuit.

Dates des votes : du 14 mars au 28 mars 18h sur FACEBOOK, et devant un jury entre le 31 mars au 9 avril.

3 catégories :
- 5 ans et moins
- 6 / 8 ans
- 9 / 10 ans

Club à vous de jouer : le club ayant le plus de participants (% sur les jeunes du club), remporte un lot !

Règlement :

Le dessin doit parvenir au Comité **UNIQUEMENT PAR MAIL** (comite.ain@fft.fr) avant le 12 mars minuit, **en format image « JPG »**. AUCUN DESSIN NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE OU SOUS UN AUTRE FORMAT !

Le concours est destiné aux enfants jusqu'à 10 ans (né après le 01/01/2014), licenciés 2025.

3 catégories : 5 ans et moins, 6 à 8 ans et 9 à 10 ans.

Un seul dessin par enfant

Dessin aux crayons de couleur, feutres ou à la peinture. Pas de nom de l'enfant ou de club sur le dessin.

Résultats du concours : **25 avril en fin d'après-midi.**

Votes (2 phases)

1^{ère} phase :

Votes via la page FACEBOOK « COMITE AIN TENNIS » : du 14 mars au 28 mars 2025 à 18h. Tous les dessins seront publiés à la même date sur la page et dans la journée.

Condition pour voter : aimer la page COMITE AIN TENNIS.

ATTENTION : les votes, pris en compte, seront uniquement les « 👍 » des personnes aimant la page du Comité.

Les autres « 👍 » ne seront pas comptabilisés.

Au 28 mars à 18h, les 5 dessins qui auront le plus de « j'aime » seront qualifiés pour le vote du jury.

2^{ème} phase :

Les 5 meilleurs dessins de chaque catégorie, seront soumis aux votes d'un jury (composé d'élus et de salariés) du 31 mars au 9 avril 2025.

Les résultats seront publiés le 25 avril 2025 en fin d'après-midi.

Chaque vainqueur des catégories remportera un sac rempli de cadeau !!

La remise des lots se fera lors de la Fête de la Galaxie le 8 mai 2025





CONCOURS DE DESSIN

« LE ROLAND GARROS DE MES REVES »

Pour participer : voir le règlement

